



Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales du Niger



Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales du Niger



Home / Corona COVID-19

Coronna COVID-19

Communiqué du Ministre de la Santé Publique

Les résultats des examens virologiques de ce jour 13 septembre 2021 se présentent comme suit:

- **Sept (07) nouveaux cas positifs notifiés ce jour dont 05 chez les voyageurs demandeurs de test PCR COVID-19 et ou test antigénique et 03 chez les alertes, sur 494 tests réalisés à la COVID-19 dont;**
 - 02 cas de sexe féminin
 - 05 cas de sexe masculin
- **Ces 03 cas positifs proviennent de la région de Niamey;**
- **un (01) décès a été notifié ce jour au niveau de la région de Niamey ;**
- **08 en hospitalisation dont aucun enrénation.**

| Nombre de personnes Total Testées | Personnes déclarées positives | En cours de Traitement | Personnes Guéries | Personnes Décédées |
|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------|-------------------|--------------------|
| 149 | 5 929 | 69 | 5660 | 200 |
| 475 | | | | |

Pour toute information appeler le 15 ou le 93 59 18 02

Mission d'évaluation des capacités du PoE (AIDH) de la surveillance coronavirus



Le lundi 27 janvier 2020, une mission conduite par le Directeur de cabinet du ministre de la santé publique, M. Ismarill Annar a visité l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey dans le cadre de la prévention de la propagation du coronavirus, qui depuis le 7 janvier 2020 est devenu une épidémie en Chine plus précisément à Wuhan dans le centre du pays.

Ladite mission est composée des responsables centraux du ministère de la santé publique et des représentants de l'OMS, SAMU.

L'objectif principal de cette visite est de mettre un dispositif sanitaire pour surveiller les points d'entrée de cette maladie et prévenir la survenue de la maladie dans notre pays.

Une réunion, présidée par le Directeur de cabinet du ministre a eu lieu dans « la salle de crise d'urgence » de l'Aéroport International Diori Hamani.



Pour imprégner les responsables de l'Aéroport sur la maladie en question, le Directeur de la Surveillance et la Riposte aux Epidémies, (DSRE) Dr Adamou Moustapha, a à cet effet présenté la situation épidémiologique de la maladie, notamment : sa prévalence, ses signes, les mesures préventives à prendre, etc.

Les signes d'infection courants comprennent les symptômes respiratoires, la fièvre, la toux, l'essoufflement et les difficultés respiratoires. Dans les cas plus graves, l'infection peut provoquer une pneumonie, un syndrome respiratoire aigu sévère, une insuffisance rénale et même la mort.

Comme mesures préventives, l'OMS a publié une série de directives provisoires à l'intention de tous les pays sur la surveillance des personnes malades, les tests des échantillons, la prise en charge des patients, le contrôle de l'infection dans les centres de santé, la mise en place des matériels adéquats et enfin la communication avec le public.

Les recommandations standards pour prévenir la propagation des infections comprennent le lavage régulier des mains, la couverture de la bouche et du nez lors de la toux et des éternuements, la cuisson minutieuse de la viande et des œufs. Évitez tout contact étroit avec toute personne présentant des symptômes de maladie respiratoire tels que toux et éternuements. A cet effet, un film de sensibilisation a été projeté à l'audience.

Après cette présentation, la mission a procédé à l'état de lieu en termes de dispositifs existants au niveau de l'Aéroport pour la surveillance de cette maladie, et les besoins en ressources matérielles et humaines nécessaires pour une meilleure surveillance des maladies.

Ainsi, en termes d'infrastructures, il est à noter que l'aéroport dispose d'un service médical, avec comme ressources humaines, un médecin et une infirmière. Aussi, il existe un poste de police sanitaire et environnemental, un poste de vaccination, la disponibilité des salles d'isolement bien équipées pour les hommes et femmes malades. Néanmoins, l'emplacement n'est pas adapté pour assurer une sécurité aux malades et autres personnes.



Une caméra thermique a été installée par le ministère de la santé publique dans le cadre de la surveillance de cette maladie au niveau de l'aéroport, hall Arrivée des passagers. Cette caméra d'une grande portée, permettra à l'arrivée des passagers d'identifier les cas suspects (des passagers avec une hyperthermie).



Des thermo flash sont également disponibles en quantité suffisante pour flasher la température de chaque passager à l'arrivée. Des consommables gants, bavettes, antiseptiques, gels antiseptiques sont disponibles sur place.



Deux ambulances médicalisées sont disponibles à l'Aéroport et seront appuyées par l'équipe SAMU Niger pour le besoin d'évacuation/transfert des malades vers le point d'isolement identifié pour la circonstance.



Après cette première mise au point de la situation, une visite guidée des différentes infrastructures a été effectuée. Cette visite a permis de relever quelques insuffisances dont au terme des discussions, des engagements ont été pris par chacune des parties :

le renforcement du dispositif de surveillance en ressource humaine par la mise à disposition d'autres agents de santé, le placement caméras thermiques supplémentaires aux salons présidentiel et ministériel, le renforcement de la dotation en kits d'urgence, en consommables, le renforcement de la gestion des déchets par l'identification d'un site d'incinération provisoire pour les déchets qui proviennent de l'international, en attendant la mise en place d'un incinérateur moderne, le renforcement de la collaboration par la facilitation de l'accès aux responsables des structures sanitaires pour un meilleur suivi des agents de santé sur le site, la facilitation de l'accès à l'aéroport pour l'ambulance de SAMU, le renforcement de la communication/sensibilisation des passagers par la diffusion des spots de sensibilisation dans les salle d'embarquement, la confection et le partage des affiches et dépliants de sensibilisation sur la maladie aux passagers, etc. Il faut noter que les deux parties se sont quittées sur une note de satisfaction.

La DAID/RP Ministère de la Santé Publique

RECHERCHE

LIENS UTILES

- **Gouvernement**
- **PRÉSIDENCE**
- **PRIMATURE**
- **INS**
- **CERMES**
- **E-santé**
- **Pharmacie Au Niger (DPHMT)**
- **INSTITUT DE SANTE PUBLIQUE**
- **Programme Palut**
- **Site web (DPHMT)**

VIDÉOS

ARTICLES RÉCENTS

- Supervision MSP/P/AS et partenaires dans la région de Zinder Les videos
- Supervision MSP/P/AS et partenaires dans la région de Maradi Les images

NUMÉRO VERT COVID19

 **701** Conseils
préventifs

 **15** Assistance
Immédiate

RÉSEAUX SOCIAUX



NEWLETTER

Email

Souscrire

Copyright © 2018 Ministère de la Santé Publique du Niger. Tous les droits réservés.

Ministère de la Santé Publique du Niger - BP 623, Niamey-Niger - TEL: 20 72 69 60 – Email: daidrp@msp.ne